



RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2020

SERVICES ADMINISTRATIFS

RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2020

Le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 fixe les conditions et modalités de mise en œuvre de l'article 5 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique instituant un rapport social unique et une base de données sociales dans les administrations publiques.

Ce décret entre en vigueur le 1er janvier 2021 et prévoit une période transitoire du 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2022, pendant laquelle le rapport social unique est présenté au comité technique compétent avant le renouvellement des instances et la création du futur comité social d'établissement.

Ce premier rapport social unique qui se substitue au traditionnel « bilan social » est établi à partir d'une base de données sociales construite à l'échelle de l'Établissement en novembre 2020. Ainsi, à l'échéance 2022, le rapport sera construit sur un référentiel enrichi de trois années.

Le rapport social unique de la Casa de Velázquez intègre l'état de la situation comparée des hommes et des femmes. Cet état comporte des éléments et données sexuées relative à l'emploi, aux effectifs, aux parcours professionnels, aux recrutements, à la formation, à la rémunération, à la santé et à la sécurité, à l'action sociale, au dialogue social et à la discipline.

Ce rapport social unique, plus complet, doit permettre de construire un dialogue social efficace à travers une connaissance plus fine, plus précise des « ressources humaines » de l'établissement.

1 / EMPLOIS

1.1 – Plafond d'emploi

Le plafond d'emploi sous plafond État de l'établissement est de **75 Etp***

Réalisé en ETPT (Sous plafond État)	2020
	73,24

1.2 EFFECTIFS PHYSIQUES en ETP au 31/12/2020

1.2.1 AGENTS DE L'ÉTAT

PERSONNEL D'ENCADREMENT ET ADMINISTRATIFS – 11 agents et 1 agent mis à disposition

Effectif en ETP présent au 31/12	2020	
	H	F
Fonctionnaires détachés	3	1
Fonctionnaires titulaires	1	4
Cdi Droit public	1	
Cdd droit public		1
Mis à disposition	0,5	

1 agent de l'École française de Rome est mis à disposition (à 50%) depuis le 1^{er} septembre 2016. La convention de mise à disposition a été renouvelée le 20/05/2020 pour une durée de deux ans du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2022.

* Poste non pourvu (Communication Conseil d'administration du 16/06/2016) - Agent mutualisé EFR/CVZ,

MEMBRES DE L'EHEHI – 16 membres

Effectif en ETP au 31/12	2020	
	H	F
Fonctionnaires détachés	8	1
Cdd droit public	2	5

Nota : 1 membre de l'EHEHI renonce à son poste en septembre 2020 – et 1 poste de membre de l'EHEHI fléché vers le MIAS pour 3 contrats de chercheurs « Marcel BATAILLON » - Décision du CA en date du 27 juin 2018.

MEMBRES DE L'AFM – 13 membres

Effectif en ETP présent au 31/12	2020	
	H	F
Fonctionnaires détachés	0	1
Cdd droit public	7	5

1.2.2 AGENTS DE DROIT LOCAL

Emplois permanents ou mission établissement

Effectif en ETP présent au 31/12	2020	
	H	F
CDI	11	17,5
CDD	0	1

Sur projet de recherche – 3 chercheurs

Effectif en ETP présent au 31/12	2020	
	H	F
CDI	0	0
CDD	2	1

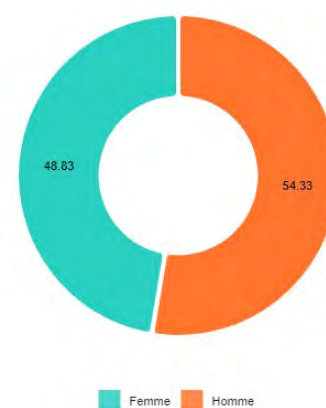
dont 2 chercheurs « Bataillon » (1 renonce) et 1 Marie Curie

1.3 EFFECTIFS PHYSIQUES par âge et par type au 31/12/2020

1.3.1 AGENTS DE L'ÉTAT

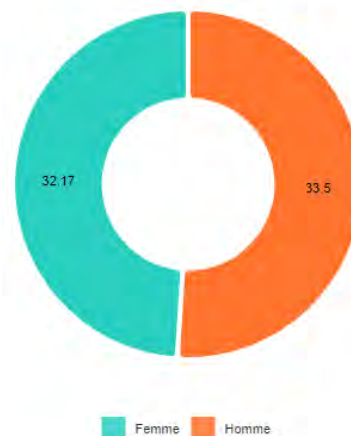
PERSONNEL D'ENCADREMENT ET ADMINISTRATIFS (dont mis à disposition)

Situation au 31/12	2020	
	H	F
De 25 ans à moins de 30 ans	0	0
De 30 ans à moins de 35 ans	0	0
De 35 ans à moins de 40 ans	0	1
De 40 ans à moins de 45 ans	1	2
De 45 ans à moins de 50 ans	1	1
De 50 ans à moins de 55 ans	1	0
De 55 ans à moins de 60 ans	1	0
De 60 ans et plus	2	2
Age moyen	54,33	48,83



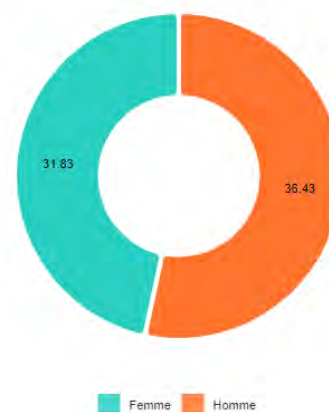
MEMBRES DE L'EHEHI

Situation au 31/12	2020	
	H	F
De 25 ans à moins de 30 ans	3	2
De 30 ans à moins de 35 ans	4	2
De 35 ans à moins de 40 ans	1	2
De 40 ans à moins de 45 ans	2	
De 45 ans à moins de 50 ans		
De 50 ans à moins de 55 ans		
De 55 ans à moins de 60 ans		
De 60 ans et plus		
Age moyen	33,5	32,17



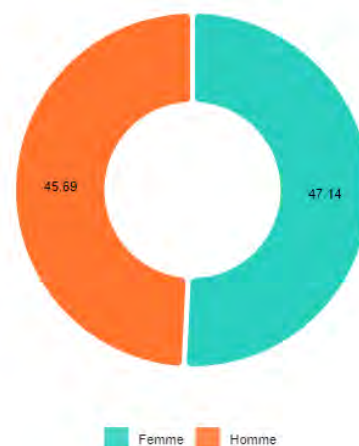
MEMBRES DE L'AFM

Situation au 31/12	2020	
	H	F
De 25 ans à moins de 30 ans	1	1
De 30 ans à moins de 35 ans	1	4
De 35 ans à moins de 40 ans	2	1
De 40 ans à moins de 45 ans	3	
De 45 ans à moins de 50 ans		
De 50 ans à moins de 55 ans		
De 55 ans à moins de 60 ans		
De 60 ans et plus		
Age moyen	31,83	36,43



1.3.2 AGENTS DE DROIT LOCAL

Situation au 31/12	2020	
	H	F
De 25 ans à moins de 30 ans	0	2
De 30 ans à moins de 35 ans	2	1
De 35 ans à moins de 40 ans	2	3
De 40 ans à moins de 45 ans	1	3
De 45 ans à moins de 50 ans	4	2
De 50 ans à moins de 55 ans	3	3
De 55 ans à moins de 60 ans	1	4
De 60 ans et plus	0	2
Age moyen	45,69	47,14



1.4 EFFECTIFS PHYSIQUES par ancienneté (hors membres) au 31/12/2020

AGENTS DE L'ÉTAT – PERSONNEL D'ENCADREMENT ET ADMINISTRATIFS

	2020	
	H	F
Moins de 2 ans	1	1
De 2 à moins de 5 ans	1	1
De 5 à moins de 10 ans	2	4
De 10 à moins de 15 ans	1	0
De 15 à moins de 20 ans	0	0
De 20 à moins de 30 ans	0	0
Plus de 30 ans	0	0

ANCIENNETÉ MOYENNE : 5,3

AGENTS DE DROIT LOCAL (hors « bataillon »)

	2020	
	H	F
Moins de 2 ans	1	2
De 2 à moins de 5 ans	2	1
De 5 à moins de 10 ans	4	3
De 10 à moins de 15 ans	2	2
De 15 à moins de 20 ans	4	1
De 20 à moins de 30 ans	1	3
Plus de 30 ans	1	3

ANCIENNETÉ MOYENNE : 12,78

1.5 POSITION STATUTAIRE (Fonctionnaires uniquement)

AGENTS DE L'ÉTAT – PERSONNEL D'ENCADREMENT ET ADMINISTRATIFS

Situation au 31/12	2020	
	H	F
Activité	1	4
Détachement (entrant)	3	1
Disponibilité	0	0
Congé parental	0	0

MEMBRES DE L'EHEHI

Situation au 31/12	2020	
	H	F
Activité	0	0
Détachement (entrant)	8	1
Disponibilité	0	0
Congé parental	0	0

MEMBRES DE L'AFM

Situation au 31/12	2020	
	H	F
Activité	0	0
Détachement (entrant)	0	1
Disponibilité	0	0
Congé parental	0	0

1 membre fonctionnaire détaché depuis le 01/09/2020

1.6 EFFECTIFS PAR POSTES POURVUS (Sous plafond État)

AGENTS DE L'ÉTAT / PERSONNEL D'ENCADREMENT ET ADMINISTRATIFS

Situation au 31/12 – Postes pourvus	2020	
	F	H
DIRECTEUR - DIRECTRICE		1
RESPONSABLE ADMINISTRATIF	1	
AGENT(E) COMPTABLE – Chef(fe) des services financiers		1
RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE	1	
RESPONSABLE INFORMATIQUE ET COMMUNICATION		1
RESPONSABLE DES PUBLICATIONS		0,5
DIRECTEUR / TRICE DES ÉTUDES – AFM	1	
DIRECTEUR / TRICE DES ÉTUDES – EHEHI Époques ancienne et médiévale	1	
DIRECTEUR / TRICE DES ÉTUDES – EHEHI Époques moderne et contemporaine		1
Adjoint(e) à l'Agent comptable	1	
Adjoint(e) Responsable des Services administratifs		1
Bibliothécaire Assistant(e)	1	

MEMBRES ET CHERCHEURS

	2020			
	Proposés	pourvus	H	F
MEMBRES DE L'AFM	13	13	7	6
MEMBRES DE L'EHEHI	17	16	10	6
MIAS BATAILLON	3	2	1	1

AGENTS DE DROIT LOCAL

RÉPARTITION PAR FONCTION

Situation au 31/12	2020	
	F	H
Chercheurs Bataillon (Mias)	1	1
Secrétaire Assistant(e) de Direction	1	
Secrétaire Assistant(e) scientifique	1	
Secrétaire Assistant(e) artistique	1	
Secrétaire EHEHI	1	
Secrétaire Assistant(e) Administrative	1	
Chargé(e) de la logistique	1	
Secrétaire d'édition	2	
Chargé de la diffusion		1
Bibliothécaire	3	1
Secrétaire assistante comptable	1	
Graphiste		1
Chargé(e) de communication		1
Archiviste	1	
Technicien(ne) TIC		1
Technicien(ne) de maintenance		2
Magasinier(ère)	1	
Agent(e) d'entretien	6	
concierge		2
agent(e) polyvalent(e)		2

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

Categoría	2020	
	H	F
Investigador (Bataillon)	1	1
Jefe superior	0	2
Titulado superior	1	1
Jefe sección	1	2
Titulado m edio	1	0
Colaborador investigación	1	4
Jefe de negociado	0	3
técnico TIC	1	0
Ayudante de biblotéca	0	1
Encargado de servicios generales	2	0
Conserje	2	0
Oficial de 1ª / auxiliares	2	7

1.7 POSTES HORS PLAFOND SUR RESSOURCES PROPRES

En ETPT sur l'année civile	2020	
	F	H
Nom du Programme		
ANR ACRONAVARRE (investigador)	0	0,67
Marie Curie (investigador)	0	1
Colex baelo (colaborador investigación)	0,17	

2 / RECRUTEMENT

2.1 EN NOMBRE D'ENTRÉES ET SORTIES PAR CATÉGORIE

Agents de L'État – Personnel encadrement Et administratifs		2020	
Entrées		Hommes	Femmes
<i>Fonctionnaires (détachement entrant)</i>	Catégorie A	1	1
	Catégorie B	0	0
<i>Fonctionnaires (affectation)</i>	Catégorie A	0	0
	Catégorie B	0	0
<i>Contractuels de droit public – CDD</i>	Catégorie A	0	0
	Catégorie B	0	0
<i>Contractuels de droit public – CDI</i>	Catégorie A	0	0
	Catégorie B	0	0
Sorties		Hommes	Femmes
<i>Fonctionnaires (détachement sortant)</i>	Catégorie A	2	0
	Catégorie B	0	0
<i>Fonctionnaires (fin d'affectation / mutation / retraite)</i>	Catégorie A	0	0
	Catégorie B	0	0
<i>Contractuels de droit public – CDD</i>	Catégorie A	0	0
	Catégorie B	0	0
<i>Contractuels de droit public – CDI</i>	Catégorie A	0	0
	Catégorie B	0	0

MEMBRES AFM ET EHEHI		2020	
Entrées		Hommes	Femmes
<i>Fonctionnaires (détachement entrant)</i>	Catégorie A	7	1
<i>Contractuels de droit public – CDD</i>	Catégorie A	9	10
Sorties		Hommes	Femmes
<i>Fonctionnaires (détachement sortant)</i>	Catégorie A	6	0
<i>Contractuels de droit public – CDD</i>	Catégorie A	13	8

AGENTS DE DROIT LOCAL		2020	
Entrées		Hommes	Femmes
ADL – CDI	Adm	0	0
	Chercheurs	0	0
	Svc	0	0
ADL – CDD	Adm	0	0
	Chercheurs	1	1
	Svc	0	0
Sorties		Hommes	Femmes
ADL – CDI	Adm	0	0
	Chercheurs	0	0
	Svc	0	0
ADL – CDD	Adm	0	0
	Chercheurs	3	2
	Svc	0	0

2.2 STATISTIQUES PAR TYPE DE RECRUTEMENT

AGENTS DE L'ÉTAT / PERSONNEL D'ENCADREMENT ET ADMINISTRATIFS

Fonction	Année de recrutement	Date de Publication	Nb de Candidature Hommes	Nb de Candidature Femmes	Pourvu H/F	Date Prise de Fonction	observations
Directeur(rice) des études Époques ancienne et médiévale	2020	15/12/19	3	2	F	01/09/20	
Directeur(rice) des études Époques moderne et contemporaine	2020	11/05/20	4	4	H	01/09/20	fin anticipée à la demande De l'agent
Directeur(rice) des études artistiques	2020	07/09/20	3	3	F	01/01/21	
Responsable de l'administration et du Pilotage – IGR BAP J	2020	18/05/20	0	8	F	01/12/20	Recrutement par voie De concours externe

AGENTS DE DROIT LOCAL

Fonction	Année de recrutement	Date de Publication	Nb de Candidature Hommes	Nb de Candidature Femmes	Pourvu H/F	Date Prise de Fonction	Motif Recrutement	observations
Agent polyvalent	2020	06/02/20	265	101	H	01/09/20	remplacement Départ en retraite	Préselection externalisée

MEMBRES DE L'EHEHI

Après avis du Conseil scientifique du 11 mai 2020, 17 nouveaux membres de l'EHEHI ont été sélectionnés, 3 ont été renouvelés pour une seconde année.

ANNÉE 2020												
ÉPOQUE	NOMBRE CANDIDATURES REÇUES	% ÉPOQUES	CANDIDATURES AUDITIONNÉES	% AUDITIONNÉS PAR ÉPOQUE	NOMBRE DE CANDIDATURES RETENUES	% DE CANDIDATURES SATISFAITES	RÉPARTITION DES GENRES (CANDIDATURES) HOMMES/FEMMES		RÉPARTITION DES GENRES (RETENUS) HOMMES/FEMMES		% HOMMES RECRUTÉS	% FEMMES RECRUTÉES
ANTIQUITÉ MOYEN-ÂGE	14	14,1%	6	42,9%	4	28,6%	7	7	2	2	50%	50%
MODERNE CONTEMPORAINE	48	48,5%	10	20,8%	7	14,6%	25	23	7	0	100%	0%
TEMPS PRÉSENT SCIENCES SOCIALES	37	37,4%	9	24,3%	3	8,1%	13	24	1	2	33%	67%
TOTAL	99		25	25,3%	14	14,1%	45	54	10	4	71%	29%
Demandes de renouvellement	3				3	100%						

MEMBRES DE L'AFM

Après avis du Conseil artistique du 4 mai 2020, 13 nouveaux membres de l'AFM ont été sélectionnés.

ANNÉE 2020												
DISCIPLINES	NOMBRE CANDIDATURES REÇUES	%	CANDIDATURES AUDITIONNÉES	% AUDITIONNÉS PAR DISCIPLINE	NOMBRE DE CANDIDATURES RETENUES	% DE CANDIDATURES SATISFAITES	RÉPARTITION DES GENRES (CANDIDATURES) HOMMES/FEMMES		RÉPARTITION DES GENRES (RETENUS) HOMMES/FEMMES		% HOMMES RECRUTÉS	% FEMMES RECRUTÉES
COMPOSITION	16	6,32 %	3	19%	1	6,3%	12	4	1	0	8%	0%
ARCHITECTURE	5	1,98 %	2	40%	1	20%	2	3	0	1	0%	8%
CINÉMA	22	8,70 %	1	5%	1	4,5%	10	12	0	1	0%	8%
VIDÉO	17	6,72 %	3	18%	2	11,8%	10	7	1	1	8%	8%
PHOTOGRAPHIE	37	14,62 %	4	11%	2	5,4%	20	17	1	1	8%	8%
DESSIN	18	7,11 %	3	17%	2	11,1%	8	10	0	2	0%	15%
GRAVURE	8	3,16 %	2	25%	1	12,5%	2	6	1	0	8%	0%
PEINTURE	73	28,85 %	7	10%	3	4,1%	35	38	3	0	23%	0%
SCULPTURE	57	22,53 %	3	5%	0	0	25	32	0	0	0%	0%
TOTAL	253	100 %	28		13	5,14 %	124	129	7	6	53,85 %	46,15 %

CHERCHEURS « BATAILLON »

ANNÉE 2020	NOMBRE CANDIDATURES REÇUES	CANDIDATURES Recevables	NOMBRE DE CANDIDATURES RETENUES	RÉPARTITION DES GENRES (CANDIDATURES) HOMMES/FEMMES		RÉPARTITION DES GENRES (RETENUS) HOMMES/FEMMES	
CANDIDATURES MARCEL BATAILLON	23	21	3	10	13	2	1

STAGES

L'Établissement a accueilli 3 stagiaires au cours de l'année. 3 stages ont été annulés du fait de la crise sanitaire.

	2020
Nombre de stagiaires	3
Durée moyenne en mois sur année civile	3,33
Moyenne d'âge des stagiaires	23,66

Service bénéficiaire	durée En mois	H	F	Gratification O/N	Observations
AFM	2		1	O	Durée totale 6 mois initiée En 2019
EHEHI	2	1		N	Stage interrompu
AFM	6		1	O	

2.3 RECRUTEMENT D'AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le taux d'emploi direct est de 0 % pour 2020. Ce taux prend en compte les effectifs présents au *1^{er} janvier 2019* (déclaration fiphp du 3 février 2020)

3 / PARCOURS PROFESSIONNELS

3.1 AVANCEMENTS ET PROMOTIONS

Agents de l'État

2020										
Agents de l'État – Personnel encadrement Et administratifs et membres	Liste d'aptitude		Tableau d'avancement		Examen professionnel		Concours externe		Concours interne	
Changement de Catégorie (B en A)	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<i>Titulaires de la fonction publique</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Contractuel de droit public</i>							0	0	0	0
Changement de Corps	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<i>Titulaires de la fonction publique</i>	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0
<i>Contractuel de droit public</i>							0	0	0	0
Changement de Grade	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<i>Titulaires de la fonction publique</i>	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0
<i>Contractuel de droit public</i>							0	0	0	0
Changement d'échelon	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<i>Titulaires de la fonction publique</i>	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0
<i>Contractuel de droit public</i>							0	0	0	0

1 agent a été promu par liste d'aptitude dans le corps des Attachés d'administration de l'État

1 agent a été lauréate d'un concours externe et a accédé au corps des ingénieurs de recherches

Agents de droit local

2020		
AGENTS DE DROIT LOCAL	Hommes	Femmes
Changement de catégorie (convenio)	0	0

3.2 MUTATIONS – DÉPARTS – CESSATION DE FONCTION

CESSATION DE FONCTION 2020	MUTATION		FIN DE DÉTACHEMENT		FIN DE CONTRAT		RETRAITE		DÉMISSION	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<i>Agents de l'État encadrement Et administratifs</i>	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
<i>Membres EHEHI</i>	0	0	7	0	3	5	0	0	0	0
<i>Membres AFM</i>	0	0	0	0	10	3	0	0	0	0
<i>AGENTS DE DROIT LOCAL et Chercheurs Bataillon</i>	0	0	0	0	1	2	1	0	0	1

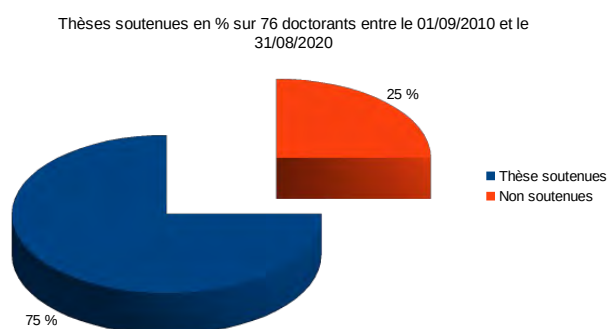
3.3 PARCOURS DES MEMBRES (EHEHI)

sortie	Nb de membres	répartition par genre		Doctorants	Postdoctorants	% soutenance de thèse au 31/12/2020	Réinsertion dans le secondaire	Réinsertion dans l'enseignement supérieurs/CNRs	ATER	CDD	recherche d'emploi Au 31/12/2020
		Homme	Femme								
2019	13	6	7	10	3	30 %	1	1	6	2	3
2020	14	9	5	6	8	0	3	2	2	2	5

- Soutenance de thèses et insertion professionnelle des membres de l'EHEHI (Promotions observées du 01/09/2010 au 31/08/2020)

- Soutenance de thèses

75% des membres doctorants entre le 01/09/2010 et le 31/08/2020 ont soutenu leur thèse (57 / 76)



Non soutenues par année de sortie Cvz	Thèses financées	Thèses non financées
2020	6	0
2019	3	4
2018	1	1
2017	1	1
2016	0	1
2015	0	0
2014	0	1

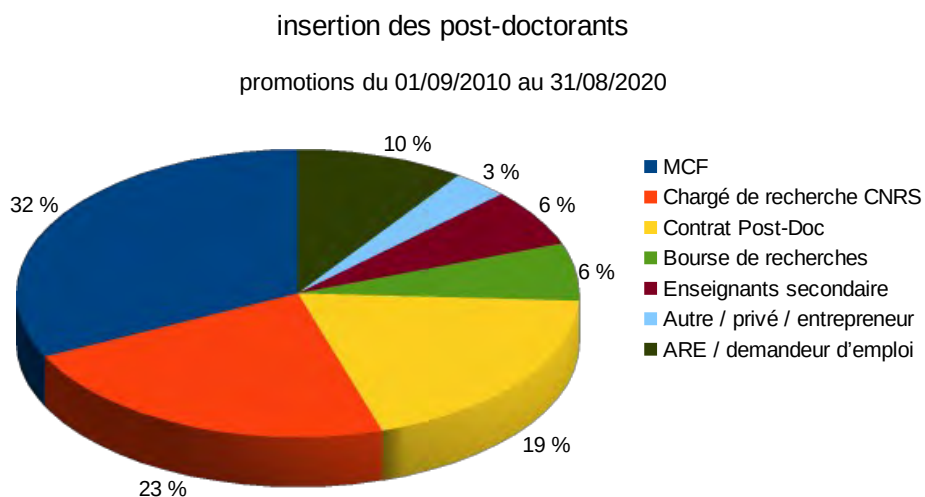
Sur les 19 thèses non soutenues, 6 concernent les membres sortis en 2020 et 13 concernent les 6 années antérieures de 2014 à 2019.

Recrutement Par année d'inscription en thèse	Nombre de membres	Thèses soutenues	Thèses non soutenues	% de thèse soutenues	Durée moyenne Des thèses soutenues (en année)	Délai moyen sortie Casa / Soutenance (en année)
1ère année de thèse	3	1	2	33,33 %	3	1
2ème année de thèse	26	20	6	76,92 %	5,2	1,2
3ème année de thèse	36	25	11	69,44 %	5,52	0,96
4ème année de thèse	10	10	0	100,00 %	6,3	0,90
5ème année de thèse	1	1	0	100,00 %	6	0

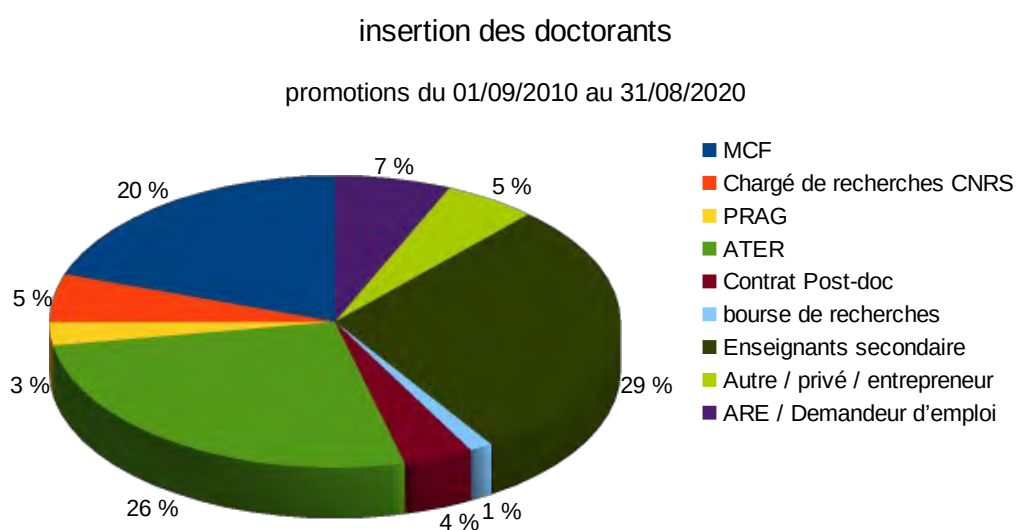
- **Insertion professionnelle**

Sur les 10 dernières promotions, entre le 01/09/2010 et le 31/08/2020, la Casa de Velázquez a accueilli 107 membres de l'EHEHI dont 76 doctorants et 31 post-doctorants.

Le taux d'activité des membres post-doctorants en poste entre le 01/09/2010 et le 31/08/2020 est de 90 %. (Ce taux tient compte de la promotion sortante au 31/08/2020)



Le taux d'activité des membres doctorants en poste entre le 01/09/2010 et le 31/08/2020 est de 93,42 % (Ce taux tient compte de la promotion sortante au 31/08/2020)



4 / FORMATION

1 journée de formation = 6 heures

T1 : Formations visant à rendre opérationnel un agent

T2 : Adaptation à l'évolution prévisible des métiers

T3 : Développement des qualifications au-delà de ce qui est retenu pour le poste

Contributions financières	2020
Montant de la contribution à la formation professionnelle	6470,25

Nombre total d'heures de formations	2020
T1	1182
T2	243
T3	0

	2020					
	T1		T2		T3	
	H	F	H	F	H	F
Total						
Nombre de personnes ayant suivi au moins une formation	36	30	1	1	0	0
Fonctionnaires						
Nombre de personnes ayant suivi au moins une formation	19	5	0	1	0	0
Contractuels de droit public						
Nombre de personnes ayant suivi au moins une formation	6	12	0	0	0	0
Agents de droit local – Administratifs						
Nombre de personnes ayant suivi au moins une formation	6	13	1	0	0	0
Agents de droit local – Services						
Nombre de personnes ayant suivi au moins une formation	6	7	0	0	0	0

Tableau récapitulatif des formations

Durant la crise sanitaire (confinement généralisé), des formations à distance ont été mises en place pour tous les agents.

intitulé de la formation	DATE	DOMAINE	TYPE	DURÉE TOTAL (NB JOURS X NB D' AGENTS)	NB AGENTS	HOMMES	FEMMES
Formation des membres EHEHI	02/2020	environnement pro	T1	60	20	11	9
Formation anglais	03/2020	environnement pro	T2	40	5	4	1
Formation «compte financier dématérialisé »	03/2020	environnement pro	T1	1	2	1	1
Formation covid 19 – Quirón prevención	05/2020	Hygiène et sécurité	T1	4	8	4	4
Formation covid 19 – Quirón prevención	05/2020	Hygiène et sécurité	T1	4	8	4	4
Formation libreoffice – Penta learning	05/2020	environnement pro	T1	42	6	2	4
Formation autocad – Penta learning	05/2020	environnement pro	T1	14	2	2	0
Formation GBCP – actions intermédiaires de clôture »	06/2020	environnement pro	T1	0,5	1	1	0
Formation accueil nouvel agent	09/2020	environnement pro	T1	5	1	1	0
Formation « riesgos laborales »	09/2020	Hygiène et sécurité	T1	0,5	1	1	0
Formation interne AGE nouveaux entrants	09/2020	environnement pro	T1	1	2	1	1
Formation GBCP – circulaire budgétaire	09/2020	environnement pro	T1	1	1	1	0
Formation GBCP – Préparation BI	09/2020	environnement pro	T1	0,5	1	1	0
Formation archives « opérateurs Etat »	10/2020	environnement pro	T1	1	1	0	1
Formation compta – Projet INFIOE	10/2020	environnement pro	T2	0,5	1	1	0
Formation sécurité incendie	11/2020	Hygiène et sécurité	T1	16,5	33	13	20
Formation compta - préparation clôture 2020	11/2020	environnement pro	T1	1	2	1	1
Formation des membres EHEHI	12/2020	environnement pro	T1	45	15	9	6
Formation «sensibilisation environnement »	12/2020	Hygiène et sécurité	T2	15	15	5	10

5 / RÉMUNÉRATIONS

5.1 MASSE SALARIALE TOTALE

	2020
Masse salariale – réalisation	5.113.578,54

5.2 RÉMUNÉRATIONS DES AGENTS DE L'ÉTAT

	2020
Écart de rémunération entre les hommes et les femmes (en %)	0

Principaux éléments de rémunération (Brut)				
2020	Traitement indiciaire	Indemnité de résidence à l'étranger	Majorations familiales	Supplément familial
AGENTS DE L'ETAT (Total)	1.166.287,24	1.526.742,19	118.512,47	39.928,78
2020	Traitement indiciaire	Indemnité de résidence à l'étranger	Majorations familiales	Supplément familial
Encadrement	445.818,43	388.874,29	66.902,58	19.474,51
2022	Traitement indiciaire	Indemnité de résidence à l'étranger	Majorations familiales	Supplément familial
Membres AFM	284.121,76	460.535,84	13.205,80	8.238,81
2023	Traitement indiciaire	Indemnité de résidence à l'étranger	Majorations familiales	Supplément familial
Membres EHEHI	436.347,05	677.332,06	38404,09	12.215,46

	2020
Charges patronales	727.268,34
Dont Pension civile	485.047,33

2020	%	date
évolution IRE	-0,44	01/04/20
	0,55	01/07/20
	-0.95	01/10/20

	2020
Évolution du point d'indice dans la fonction publique	0,00 %

Les dernières mesures indiciaires dans le cadre du PPCR « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » ont été mises en place au 1^{er} janvier 2020 pour les corps concernés.

5.3 RÉMUNÉRATIONS DES AGENTS DE DROIT LOCAL (Hors chercheurs)

	2020
Écart de rémunération entre les hommes et les femmes (% d'écart)	4,03 %

2020	Salaire base annuel Moyen	Primes (moyenne)	Salaire brut annuel moyen
HOMMES	19.881,31	6.523,73	26.405,04
FEMMES	20.579,42	6.891,73	27.471,15
TOTAL	20.230,37	6.707,73	26.938,10

	2020
Evolution du « convenio »	2,50 %

En plus des mesures individuelles d'évolution à l'initiative de l'établissement, une revalorisation des tables salariales régies par la convention collective des agents de droit local (*convenio colectivo de ámbito estatal para los centros de educación universitaria e investigación*) a été publiée au Bulletin Officiel de l'État (BOE), le 24 octobre 2019. Cette revalorisation porte sur les années 2019 (3,6%) et 2020 (2,5%). La régularisation intervenant sur plusieurs éléments du salaire a été mise en œuvre dans les délais impartis, dès le mois de novembre 2019. Les nouvelles tables salariales sont entrées en vigueur au 1^{er} Janvier 2020.

5.4 ALLOCATION DE RETOUR À L'EMPLOI

Au 31 décembre 2020, 24 agents ayant quitté l'Établissement sont gérés au titre de l'allocation de retour à l'emploi.

Dont 14 hommes et 10 femmes

Au 31/12/2020, le montant de l'indemnité journalière est de :

- 36,90 euros pour un membre de la section artistique
- 40,74 euros pour un membre de la section scientifique

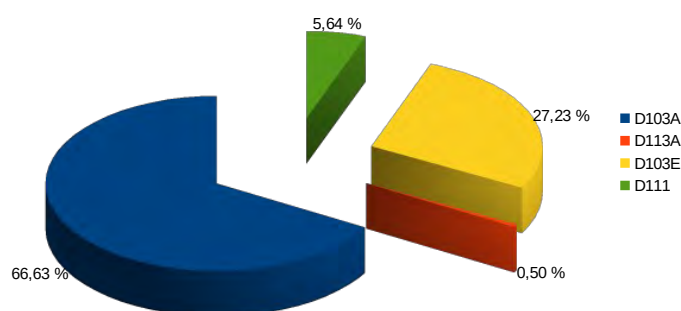
En 2020, le montant total versé au titre de l'ARE s'élève à : 197 982,09 € soit une augmentation de 2,01 % par rapport à 2019

Tableau comparatif et évolution de l'Are Entre 2019 et 2020	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
Année 2019 Montant total mensuel versé (en euros)	20.569,32	13.539,68	15.738,25	15.062,60	15.026,05	14.516,50	17.196,64	16.980,34	17.760,05	13.719,76	14.575,58	19.397,70	194.082,47
Année 2020 Montant total mensuel versé (en euros)	17.888,99	13.998,78	13.836,40	14.855,28	15.541,88	14.132,80	16.375,58	14.314,56	19.327,02	18.047,28	21.552,28	18.111,34	197.982,19
Evolution en %	▼ -13 %	▲ 3,39 %	▼ -12,1 %	▼ -1,38 %	▲ 3,43 %	▼ -2,64 %	▼ -4,77 %	▼ -15,7 %	▲ 8,82 %	▲ 31,5 %	▲ 47,9 %	▼ -6,63 %	▲ 2,01 %

Répartition ARE PAR DESTINATION 2020

AFM	D103A	66,63 %	131.901,95
	D113A	0,50 %	988,26
EHEHI	D103E	27,23 %	53.914,56
	D111	5,64 %	11.174,32

Répartition de l'ARE par destinations



6 / SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

6.1 ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

L'évaluation annuelle des risques professionnels est réalisée par Quirón prevención - Organisme de prévention, conseiller en prévention pour l'établissement.

Date de l'évaluation

2020
12/06/20

DUERP (Document Unique d'Évaluation Des risques professionnels)

Date d'actualisation :	12/06/20
------------------------	-----------------

Suite à la visite annuelle de prévention faite par Quirón, le DUERP est en cours d'actualisation.

REGISTRE DES DANGERS GRAVES ET IMMINENTS

	2020
Nombre de signalements au registre	0

L'évaluation des risques psychosociaux, programmée initialement en 2020 est reportée en raison de la crise sanitaire.

6.2 ACCIDENTS DU TRAVAIL, MALADIE PROFESSIONNELLES

	2020			
	Agents ETAT (Membres compris)		ADL	
	H	F	H	F
Accident du travail	0	0	0	1
Maladie professionnelle	0	0	0	0
Nombre de jours d'arrêt suite accident Du travail ou maladie professionnelle	0	0	0	15

1 accident du travail est à déplorer en 2020. La visite du Chsct a donné lieu à des mesures immédiates pour prévenir le risque.

6.3 SIGNALEMENTS en matière de violence faite aux agents

	2020
Violences sexuelles	0
Discrimination	0
Harcèlement sexuel et moral	0
Agissements sexistes	0

6. 4 ACTEURS ET INSTANCES DE PREVENTION

ACTEURS DE PRÉVENTION	O / N	Observation
CHSCT	O	2 membres Direction (1 H / 1F) 3 représentants titulaires (2 H / 1F) – 1 suppléant 1 F
Conseiller en prévention	O	Service externalisé (législation espagnole) – Quirón prevención
Assistant de prévention	O	Agent formé depuis 2016
Delegado de prevención	O	Agent formé – législation espagnole
MC Mutua	O	Gestion des accidents de travail et suivi des arrêts maladies Législation espagnole
Correspondant handicap	O	Agent nommé en 2014
Correspondant égalité hommes/femmes	O	Agent nommé en 2013

RÉUNIONS DU CHSCT

Le CHSCT s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2020

	2020			
RÉUNIONS DU CHSCT	18/02/20	26/05/20	17/09/20	23/11/20
VISITES DU CHSCT	-	-	-	19/10/20

6. 5 ACTIONS EN MATIÈRE DE TRAITEMENT ET DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

2020	
Actions	Motif
Mise en place télétravail (généralisé en mars) / 2 jours par semaine en novembre	Crise sanitaire
Mise en place d'un PCA	Crise sanitaire
Achats et gestion du stock Epis (masques / gel hydroalcoolique / gants)	Crise sanitaire
Suivi hebdomadaires des membres	Crise sanitaire
Suivi et gestion des cas	Crise sanitaire
Mise en place protocoles Pour l'Établissement	Crise sanitaire
Mise en place protocoles individuels	Crise sanitaire
Aménagement des espaces et signalétique	Crise sanitaire
installation plexiglas (personnel recevant du public / bureau partagés / Cafétaria)	Crise sanitaire
installation protections plexiglas	Crise sanitaire
installation détecteurs sur monte-charges	Accident du travail

6. 6 VISITES MÉDICALES

Personnels d'encadrement et administratifs / Agents de droit local

	2020	
<i>Date</i>	22 et 23 septembre 2020	
<i>Nombre de visites</i>	29	
	H	F
<i>Aptes</i>	11	17
<i>Aptes avec restriction</i>	0	1
<i>Inaptes</i>	0	0

Membres

Tous les membres fournissent au moment de leur nomination un certificat médical d'aptitude aux fonctions délivrées par un médecin agréé tels que ceux exigés pour être nommé à un emploi dans la fonction publique (article 13 du décret n°59-310 du 14 février 1959).

7 / ORGANISATION DU TRAVAIL

7.1 CONDITIONS DE TRAVAIL

	AGENTS DE L'ÉTAT	AGENTS DE DROIT LOCAL
Durée hebdomadaire du travail (heures)	38,5	37,5

	2020			
	AGENTS DE L'ÉTAT		AGENTS DE DROIT LOCAL	
	H	F	H	F
Temps partiel	0	0	1	2
Télétravail (crise sanitaire 1ère vague) 5 jours / semaine	4	5	5	12
Télétravail (crise sanitaire 2ème vague) 2 jours / semaine / 1 jour Bibliothèque	3	6	5	10
Télétravail (hors crise sanitaire) 1 jour / semaine	0	0	0	1

Chartes et accord relatif à l'organisation et au temps de travail

intitulé	DATE	DOMAINE
Charte expérimentation télétravail	02/2020	Télétravail
Accord d'entreprise sur la flexibilité horaire des agents de droit local	10/2020	Validité 2 ans / entrée en vigueur au 01/01/2021

Avant le début de la crise sanitaire, une expérimentation du télétravail a été mise en œuvre pour une durée de 1 an.

Un accord d'entreprise a été signé en novembre 2020 avec les représentants syndicaux du personnel de droit local. Cet accord concerne l'organisation de la journée de travail et la mise en place d'un horaire flexible.

7.2 ABSENCES

	2020					
	AGENTS DE L'ÉTAT Encadrement / Admini		AGENTS DE DROIT LOCAL		MEMBRES	
	H	F	H	F	H	F
Absence pour maladie (en jours ouvrables)	41	2	103	332	51	6
Congés Maternité / Paternité (en jours ouvrables)			18			
Disponibilité / Congés sans solde (en jours calendaires)				2	65	

Taux d'absentéisme pour Maladie 2020

AGENTS DE L'ÉTAT Encadrement / Admini	AGENTS DE DROIT LOCAL	MEMBRES
1,77 %	6,59 %	0,98 %

7.3 COMPTE ÉPARGNE TEMPS (AGENTS DE L'ÉTAT)

	2020	
	H	F
Nombre de CET ouverts	2	4
Nombre de jours déposés sur CET Au titre de l'année en cours	10	21
Total CET (en jours)	34	65
Utilisation du droit d'option (en jours)	0	0

8 / ACTION SOCIALE

Bilan de l'action sociale 2020 et bénéficiaires

	2020	Bilan / Observations
Repas subventionnés	6.339,00	1493 repas servis
Gratification fin d'année	2.226,00	42 agents
Sanitas	2.404,38	8 agents
Voyage d'intégration	,00	Annulé – crise sanitaire

9 / DIALOGUE SOCIAL

INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL

TYPE D'INSTANCE	Durée de mandat	Date de fin de mandat	Représentants Des personnels Titulaires		Représentants Des personnels Suppléants	
			hommes	femmes	hommes	femmes
COMITÉ TECHNIQUE	4 ans	31/12/21	2	1	0	1
CHSCT	4 ans	31/12/21	2	1	0	1
DÉLÉGUÉS SYNDICAUX PERSONNEL LOCAL	Sans limitation	-	2	1	-	-

Au renouvellement général des instances (élections en décembre 2022), le CT et le CHSCT seront remplacés au profit d'une instance unique : le Comité social (*Loi de transformation de la fonction publique*)

Nombre de réunions

2020	Date	Date	Date	Date
COMITÉ TECHNIQUE	18/02/20	17/09/20	23/11/20	17/12/20
CHSCT	18/02/20	17/09/20	23/11/20	
DÉLÉGUÉS SYNDICAUX PERSONNEL LOCAL	12/03/20	21/10/20	26/11/20	

Les délégués syndicaux ont été reçus à 3 reprises pour aborder les sujets spécifiques aux agents dépendant de la convention collective de droit local. Ils ont par ailleurs été destinataires, trimestriellement, des états récapitulatifs de cotisations sociales (TC2), ainsi que de l'information relative aux arrêts de travail. Enfin ils ont visé et reçu une copie des contrats de travail signés au cours de l'année. Ils ont également visé les fins de contrats des agents ayant quitté l'établissement.

Jours de grèves

2020			
MOTIF	Nombre de jours de grèves	HOMMES	FEMMES
Néant	0	0	0

10 / DISCIPLINE

AGENTS DE L'ÉTAT

Type de faute	2020	
	H	F
Fautes légères	0	0
Fautes graves	0	0
Fautes très graves	0	0

Type de Sanction	2020	
	H	F
Avertissement	0	0
Blâme	0	0
Exclusion temporaire	0	0
Licenciement (Agents contractuels)	0	0

AGENTS DE DROIT LOCAL

Type de faute	2020	
	H	F
Fautes légères – Faltas leves	0	0
Fautes graves - Faltas graves	0	1
Fautes très graves	0	0

Type de Sanction	2020	
	H	F
Avertissement verbal / amonestación verbal	0	0
Avertissement écrit / amonestación por escrito	0	1
Avertissement de licenciement / aparcibimiento de despido	0	0
Licenciement / Despido	0	0